

N° 49 MARS 2021

# LES DOSSIERS FNAU



## LA FORMATION, QUEL ATOUT POUR L'EMPLOI ET LES TERRITOIRES ?



## SOMMAIRE

ÉDITORIAL .....	3
AVANT-PROPOS .....	4
INTRODUCTION Quels liens entre niveau de formation et emploi dans les territoires ? .....	4

### MUTATIONS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DANS LES TERRITOIRES

Une élévation rapide du niveau de formation des actifs .....	6
Une forte hausse du nombre de cadres et professions intermédiaires .....	7
Des dynamiques d'emploi très contrastées .....	8

### NIVEAU DE FORMATION ET DYNAMIQUE DES TERRITOIRES : UN LIEN TRÈS NET

Une géographie de la formation très marquée .....	9
Les territoires les plus formés ont des dynamiques d'emploi plus fortes .....	10
Les territoires formés ont des activités à plus forte productivité .....	10
Dans les territoires formés, les activités à forte productivité progressent davantage .....	11

### NIVEAU DE DIPLÔME ET EMPLOIS OCCUPÉS : UN DÉCLASSEMENT EN HAUSSE

Un accroissement plus rapide du nombre de diplômés du supérieur que du nombre d'emplois de cadres et professions intermédiaires .....	13
Un taux de « déclassement » en hausse .....	14
Un taux de déclassement plus faible dans les grandes villes .....	14
Un taux de déclassement paradoxalement plus fort dans les territoires peu diplômés .....	15
Des évolutions contrastées du taux de déclassement .....	16

CONCLUSION .....	17
------------------	----

ANNEXE .....	18
--------------	----

## ÉDITORIAL

Quels sont les interrelations entre les niveaux de formation et les dynamiques d'emploi dans les territoires ? C'est le questionnement qui a guidé ce travail d'analyse conduit par le club économique de la Fnau.

Le niveau de qualification des actifs français a fortement cru dans les vingt dernières années, stimulé par l'objectif d'amener « 80% d'une génération au niveau baccalauréat ». Les actifs diplômés du supérieur ont augmenté de 85% en moins de 20 ans. Les emplois de cadres et les professions intermédiaires ont également fortement progressé, mais leur augmentation est plus modérée. Cet accroissement plus rapide des actifs diplômés du supérieur par rapport à celui des emplois auxquels ils peuvent prétendre crée dans certains territoires des situations de déclassement, le volume des emplois qualifiés disponibles ne suffisant pas à offrir assez d'offres en corrélation avec le niveau de formation de la population, créant aussi en chaîne une difficulté accrue aux personnes moins qualifiées pour accéder à des emplois captés par des actifs plus qualifiés.

Les dynamiques de qualification et d'emplois restent très contrastées d'un territoire à un autre, elles continuent à dessiner sur la France un U de développement qui épouse la façade atlantique pour remonter le long de la vallée du Rhône. Les territoires qui ont les actifs les plus qualifiés se confirment être ceux qui ont les dynamiques d'emploi les plus fortes, mais également ceux qui abritent les activités à plus forte productivité, faisant du niveau et de la qualité des formations une véritable facteur d'entraînement.

Ces éclairages nous confirment l'enjeu clef de la formation initiale, de l'anticipation des évolutions des compétences et de la formation tout au long de la vie, comme un capital productif essentiel dans les territoires. En tant que président de région, je considère la formation comme un fondement de notre pacte social et donc comme une politique territoriale clef.

**JEAN ROTTNER**  
PRÉSIDENT DE LA FNAU  
PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST

## AVANT-PROPOS

Lorsque ce texte fut rédigé, fin 2019, la crise sanitaire et ses effets économiques étaient encore inconnus. La crise de la Covid-19 a rebattu les cartes, au plan quantitatif mais aussi au plan qualitatif. Sur le premier plan, alors que l'économie française regagnait des emplois depuis 2015, elle s'est mise à en perdre de manière accélérée au cours des six premiers mois de l'année 2020. 366 000 emplois salariés ont ainsi disparu des comptes de l'URSSAF au 30 juin 2020 par rapport à la fin de l'année 2019.

Les meilleurs experts s'attendent à ce que le mouvement continue. La France pourrait ainsi perdre 800 000 emplois d'ici la fin de l'année. Pour des raisons multiples, il n'y aura manifestement pas de reprise en « V », avec retour rapide à la situation antérieure. Et ce d'autant que le mois de novembre a connu un second confinement, certes allégé, mais qui sera encore suivi en décembre et peut-être au-delà par des mesures de limitation des interactions sociales dont souffriront certaines activités. Le moins que l'on puisse dire est que de

lourdes incertitudes pèsent sur l'avenir.

Cette crise ne concerne pas avec la même acuité l'ensemble des secteurs. Les activités industrielles par exemple, ont à peine perdu 1% de leurs effectifs. Les services marchands ont, eux, perdu 1,4%, quand l'intérim a vu ses effectifs décroître de 18,5%.

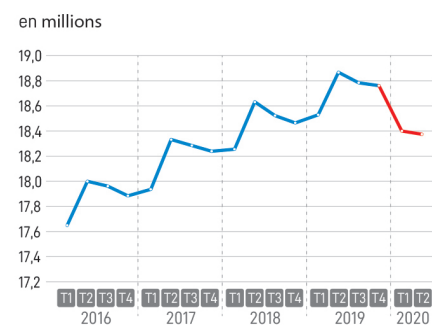
C'est ici que le quantitatif rejoint le qualitatif. Ces réactions diverses à la crise s'expliquent avant tout par des modes de gestion de la main d'œuvre différents selon les secteurs. Autant certaines industries (comme l'automobile par exemple) peuvent être friandes d'intérim, elles n'en gardent pas moins un volet important de salariés en CDI qui, de fait, sont protégés par les mesures de maintien en activité. Dans les services marchands (et notamment les activités de soutien aux entreprises), le CDI est une exception et les CDD courts (de moins d'un mois) constituent la règle. Dès le déclenchement de la crise, les intérimaires arrivés en fin de mission et les CDD courts n'ont pas été renouvelés. Ce qui explique la plus grande partie des pertes d'emploi.

Pour le dire autrement, ce sont les salariés les plus précaires qui payent le plus lourd tribut. Précaires avant la crise, enchaînant missions d'intérim et contrats courts, ils se voient aujourd'hui sans grandes opportunités, le marché du travail étant fortement déprimé. Si le nombre de CDI et CDD longs baisse de 20% à peu près par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019, celui correspondant à des CDD courts baisse de 36%. Cela illustre parfaitement la **dualisation du marché du travail** dont ce travail a fait état. Avec d'un côté des emplois « classiques », moins exposés, correspondant plutôt à des postes qualifiés et, de l'autre, des emplois de plus en plus précaires qui sont le plus souvent occupés par des personnes peu qualifiées.

**La question du déclassement**, autre sujet abordé dans le document, risque, elle aussi, d'être encore plus prégnante dans les mois à venir. Le nombre de recrutements de cadres annoncé est en effet en forte baisse tandis que les emplois dans les domaines du nettoyage, de la sécurité ou des livraisons connaissent un nouvel essor.

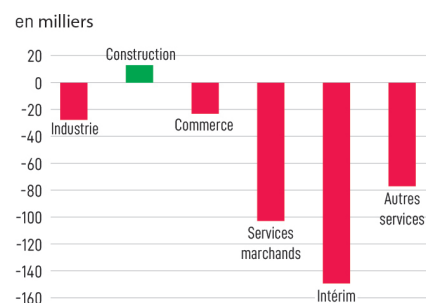
### Évolution des effectifs salariés du champ marchand en France

SOURCE : URSSAF



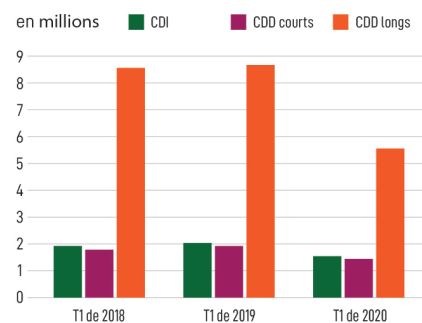
### Évolution des effectifs salariés par secteur entre le trimestre 4 de 2019 et le trimestre 2 de 2020

SOURCE : URSSAF



### Les CDI, CDD courts et CDD longs aux premiers trimestres de 2018, 2019 et 2020

SOURCE : URSSAF





## INTRODUCTION

# Quels liens entre niveau de formation et emploi dans les territoires ?

**La publication par le ministère de l'Éducation nationale de données concernant la géographie de l'école a éveillé notre attention<sup>1</sup>. Intuitivement, les départements où la part des familles aisées est importante, de même que celle des parents au moins bacheliers, nous semblaient correspondre aux départements les plus dynamiques en termes d'emploi<sup>2</sup>. Pour confirmer cette intuition, le Club Eco-Fnau<sup>3</sup> a engagé une étude afin d'analyser le rôle de la formation et, plus largement, de la composition sociale de la population dans les dynamiques économiques des territoires. Il s'est également intéressé aux liens entre niveau de formation et postes occupés.**

Ce travail repose essentiellement sur un traitement statistique (et descriptif), mais il revêt également un intérêt théorique. En effet, nombreux sont les économistes qui réduisent la question de la formation à un problème d'adaptation de l'offre à la demande des entreprises. C'est une approche micro-économique classique où la formation est un marché, tout comme l'emploi. Dans cette logique, il suffirait de mettre en place les formations adéquates pour que les entreprises puissent embaucher et les personnes trouver un emploi. Cette appréhension du sujet paraît insuffisante. On ne peut continuer de faire comme si l'économie avait sa propre logique, autonome par rapport au tissu social dans lequel elle se déploie. Il s'agit au contraire de montrer que les conditions sociales et le développement économique des territoires sont interdépendants. C'est, par exemple, un fait connu que les capi-

taux, économique comme culturel ou social, de la population constituent des éléments centraux du développement des territoires<sup>4</sup>. De nombreuses études mettent en avant qu'un faible capital culturel, dont la formation est un élément important, s'accompagne d'une moindre propension à créer des entreprises et donc d'une dynamique économique moindre<sup>5</sup>. Le savoir-faire et les compétences de la main d'œuvre locale sont également des facteurs d'ancrage et de développement des entreprises. Si la dynamique économique d'un territoire peut générer des évolutions sociales via l'attrait d'une population nouvelle par exemple, l'inverse est également vrai. Les dynamiques sociales ont un effet sur les dynamiques économiques. Ce faisant, nous nous inscrivons dans la voie suivie par Mark Granovetter<sup>6</sup> qui considère que l'économie est « encastrée » dans la société, pour reprendre l'expression de Polany<sup>7</sup>. Il convient donc de s'intéresser aux conditions sociales du développement économique.

Le thème des interactions entre capital social et développement économique est large et complexe à étudier. Deux aspects ont été privilégiés dans ce travail.

**Le lien entre niveau de formation/qualification de la population et dynamique des territoires.** Les territoires les plus dynamiques en termes d'emploi sont-ils ceux qui ont la population la plus formée ? Les analyses menées au plan international<sup>8</sup> indiquent une corrélation entre éducation et croissance même si les liens de causalité ne sont pas toujours faciles à établir, ni directs. Retrouvons, au niveau infra-national un lien entre

croissance des emplois, type d'activités et niveau de formation des actifs ?

**L'évolution des postes occupés par les diplômés de l'enseignement supérieur et la question de leur « déclassement » éventuel.** La forte augmentation du nombre de diplômés en France s'est-elle accompagnée d'une dégradation en termes de niveau de postes occupés ? Est-ce que ce déclassement diffère selon les territoires ? Ces deux sujets seront traités au niveau des zones d'emploi (ZE) de France métropolitaine, dans la géographie de 2010 fournie par l'Insee.

1. Géographie de l'École, douzième édition, 2017, [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

2. À propos de la géographie de l'école, un énorme défi à relever, AURM, septembre 2019

3. Le club Eco-Fnau réunit les professionnels des agences d'urbanisme en charge des études économiques. Il réalise des études sur des sujets nationaux en s'appuyant sur les réalités et connaissances territoriales

4. Lacour C, Leloup F, Moyard L, « Culture, patrimoine, savoirs : facteurs dynamiques de développement », Revue d'économie Régionale et Urbaine, décembre 2014

5. Bonnet J, Bourdin S, Gazzah F, « Le contexte entrepreneurial et son influence spatialement différenciée sur le niveau de développement régional », RERU, n° 4, 2019

6. Granovetter Mark, "Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness", 1985

7. Polany Karl, La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard, 1983

8. France Stratégie, note d'analyse n° 48, juin 2016





La Plaine Saint-Denis, campus Condorcet,  
Docks de Paris et Stade de France

© SOM VOSAVANH-DEPLAGNE

# MUTATIONS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DANS LES TERRITOIRES

## ● UNE ÉLÉVATION RAPIDE DU NIVEAU DE FORMATION DES ACTIFS

En France métropolitaine, le nombre d'actifs diplômés du supérieur a augmenté de manière très rapide depuis 1999 (+85% en 17 ans). Ces derniers passent ainsi de 23,7% de l'ensemble des actifs en 1999 à 38,3% en 2016, soit une progression de +14,6 points. Cette très forte croissance est à relier avec la politique dite des « **80% d'une classe d'âge au niveau Bac** » lancée au milieu des années 1980. En quelques années, la part des bacheliers dans une génération a fortement augmenté. Elle est passée de 28% (en 1983) à 63% (en 1995). En 2012, elle est de 72%. Au fur et à mesure du renouvellement des générations d'actifs (entrée de jeunes actifs diplômés et départ en retraite d'actifs

moins formés), cette élévation très forte de l'accès au Bac et à l'enseignement supérieur a un effet sensible sur le niveau de formation de la population active.

La forte progression du niveau de formation des actifs de 1999 à 2016 est un phénomène généralisé en France. **L'ampleur de la hausse est toutefois variable.** Selon les territoires, la croissance du nombre d'actifs diplômés du supérieur va de +44% à +215% et la hausse de leur part parmi les actifs va de +7 points (ZE de Pithiviers) à +20 points (ZE de Nantes). Les croissances les plus modérées (moins de 11 points) sont enregistrées dans 75 zones d'emploi. Notamment dans le centre de la Bretagne (Loudéac, Carhaix, Guingamp), en Basse Normandie (Flers, Alençon...), dans le centre de la France : Auxerre, Châteauroux/Guéret, à proximité de Bor-

deaux (Marmande, Libourne...).

À l'opposé, la hausse dépasse 15 points dans 45 zones d'emploi : l'Île-de-France, la plupart des métropoles régionales (Lille, Rennes, Nantes, Toulouse, Montpellier...) mais aussi les zones d'emploi de Vannes, Lorient, Saint-Nazaire, Angers, La Rochelle, Niort, Bayonne, Tours, Briançon et Thionville.

**Ces évolutions ont plutôt conduit à renforcer l'inégalité géographique des niveaux de formation de la population active.**

Globalement, en France métropolitaine, la part des diplômés du supérieur parmi les actifs est, en 2016, de 38,3%. Elle est inférieure à 27% dans 90 zones d'emploi, en particulier dans le centre de la France (Guéret/Châteauroux ; Auxerre/Le Creusot), dans le Nord (Charleville-Mézières, Lens), à proximité de métropoles (entre Rennes et



Nantes, au sud de Clermont-Ferrand, autour de Bordeaux).

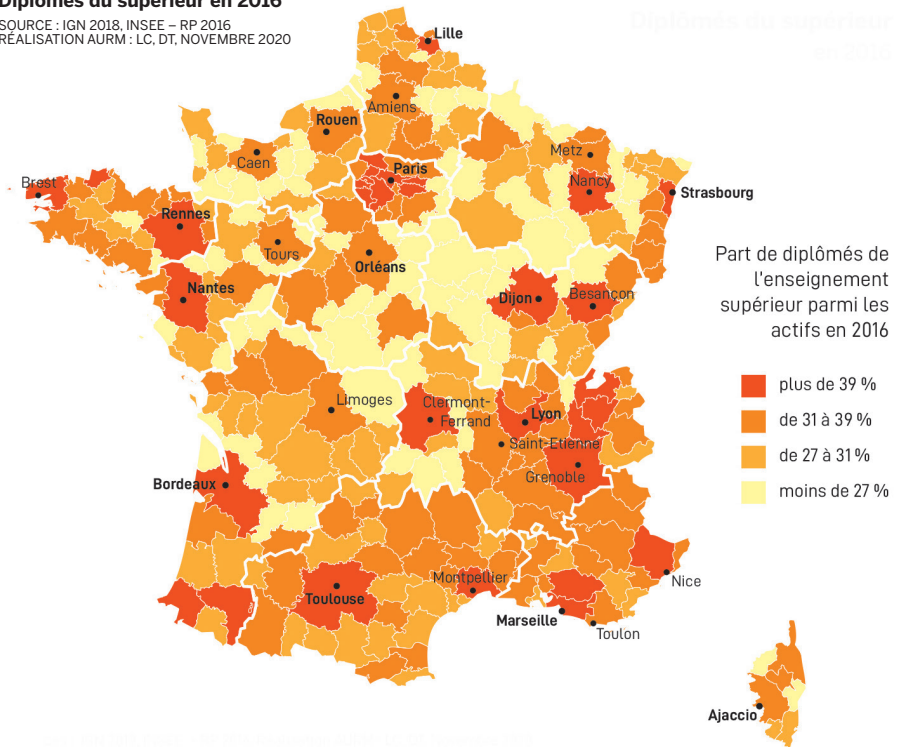
Elle dépasse 39% dans seulement 31 zones d'emploi dont Paris et plusieurs zones d'emploi franciliennes – ce qui tire la moyenne vers le haut. Parmi elles, figurent les métropoles régionales issues de la loi MAPTAM (sauf Rouen), mais également les ZE de Dijon et Clermont-Ferrand qui sont 2 des 7 métropoles plus récentes. Figurent également des ZE du sillon alpin (Chambéry-Annecy-Genève) et celles de Lannion, Bayonne, Pau et Besançon.

● **UNE FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES**

De 1999 à 2016, parmi les catégories socio-professionnelles, ce sont les emplois de cadres et de professions intermédiaires qui augmentent le plus en nombre (+3 millions). Leur croissance est de +37% en 17 ans. Ils passent ainsi de 36,2% du total des emplois à 43,9% (soit +7,7 points). La hausse concerne toutes les zones d'emploi de France métropolitaine et pas seulement les terri-

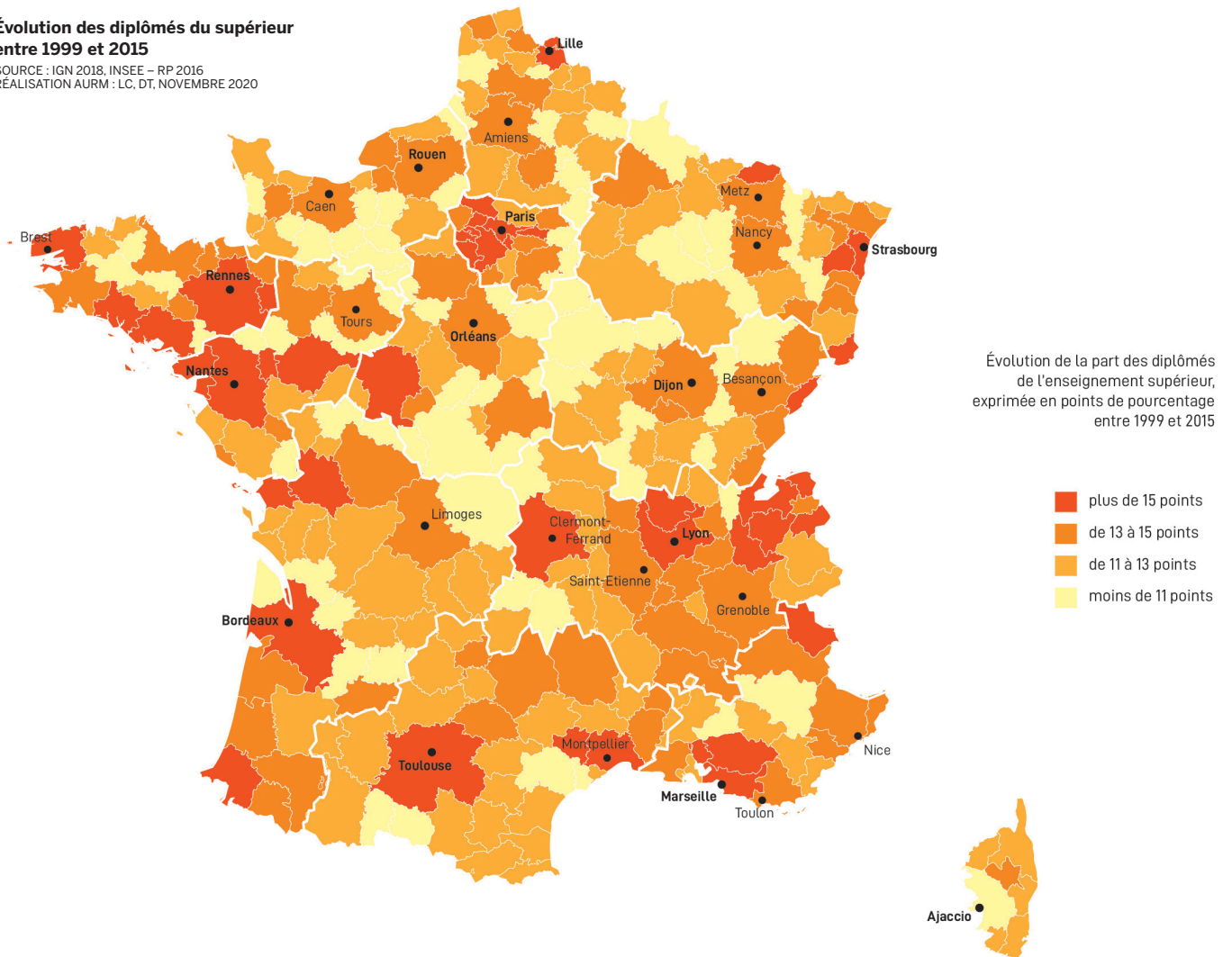
**Diplômés du supérieur en 2016**

SOURCE : IGN 2018, INSEE – RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020

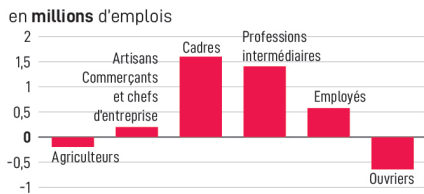


**Évolution des diplômés du supérieur entre 1999 et 2015**

SOURCE : IGN 2018, INSEE – RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



**Évolution de l'emploi selon les catégories socioprofessionnelles de 1999 à 2016 en France métropolitaine** SOURCE : INSEE



toires qualifiés de « métropole ». Elle dépasse +40% dans 94 zones d'emploi situées le plus souvent dans le « U dynamique » (Ouest, Sud et couloir rhodanien). Elle est à l'opposé inférieure à 20% dans 67 zones d'emploi localisées en grande partie dans l'Est et le centre du pays.

Sur la période, la diminution en volume du nombre d'emplois ouvriers (-600 000) est beaucoup plus forte que celle des agriculteurs (-200 000). Mais, l'évolution des emplois d'employés compense partiellement la baisse de ceux d'ouvriers. Ainsi, globalement, **le nombre cumulé d'ouvriers et d'employés est quasiment stable (-0,6%) sur la période**. Il est important de souligner qu'en 2016, 48% des emplois de France métropolitaine sont encore des emplois d'ouvriers et d'employés. Leur part est même supérieure à la moitié des emplois dans 80% des zones d'emploi. Elle n'est inférieure à 40% que dans 4 zones d'emploi : Paris, Saclay, Toulouse et Aix-en-Provence. Ainsi, malgré la hausse du niveau de qualification des emplois, les emplois d'aujourd'hui (et sans doute de demain) sont loin d'être tous des emplois de cadres ou de professions intermédiaires.

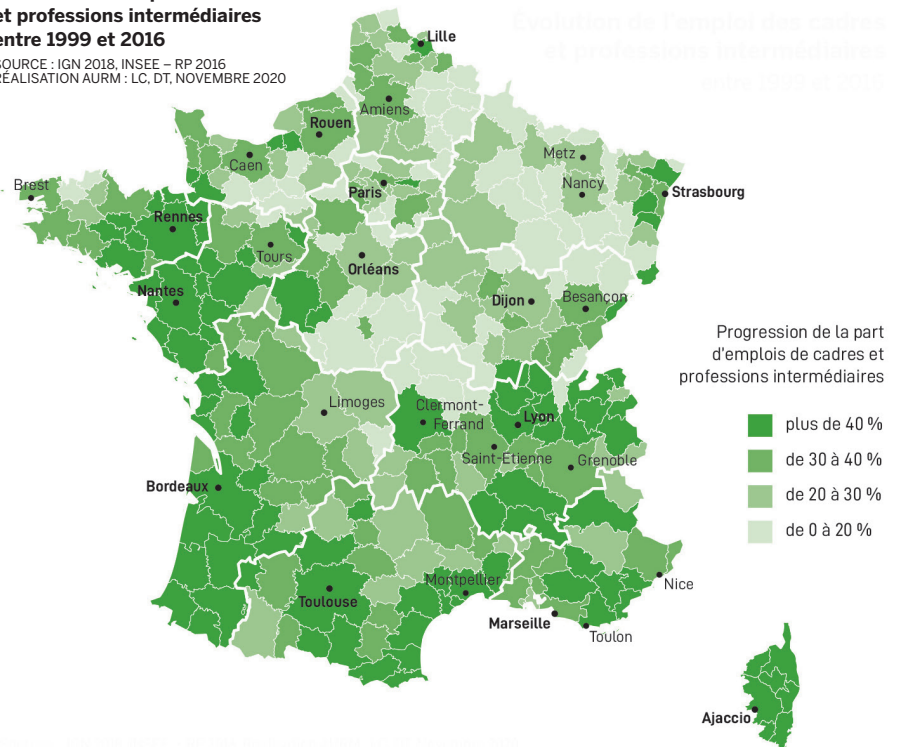
**● DES DYNAMIQUES D'EMPLOI TRÈS CONTRASTÉES**

La façade atlantique, Toulouse, le pourtour méditerranéen, le bassin rhodanien et le triangle Lyon-Grenoble-Chambéry, connaissent des dynamiques d'emploi nettement plus positives que la moyenne entre 2007 et 2018 et dessinent un « U » bien connu dans la géographie économique hexagonale. À « l'intérieur de ce U », la partie nord et le centre de la France, connaissent, de manière générale, des dynamiques d'emploi marchand faibles ou régressives. Avec bien sûr quelques exceptions qui correspondent à des métropoles comme Lille ou Strasbourg, la région parisienne ou des zones frontalières comme Saint-Louis. Comme souligné dans un dossier que la Fnau a consacré aux dynamiques territoriales<sup>1</sup>, une évolution différenciée des territoires s'opère de façon continue depuis 1975.

Ces évolutions concomitantes des niveaux de formation, des catégories sociales et de l'emploi sont spectaculaires par leur

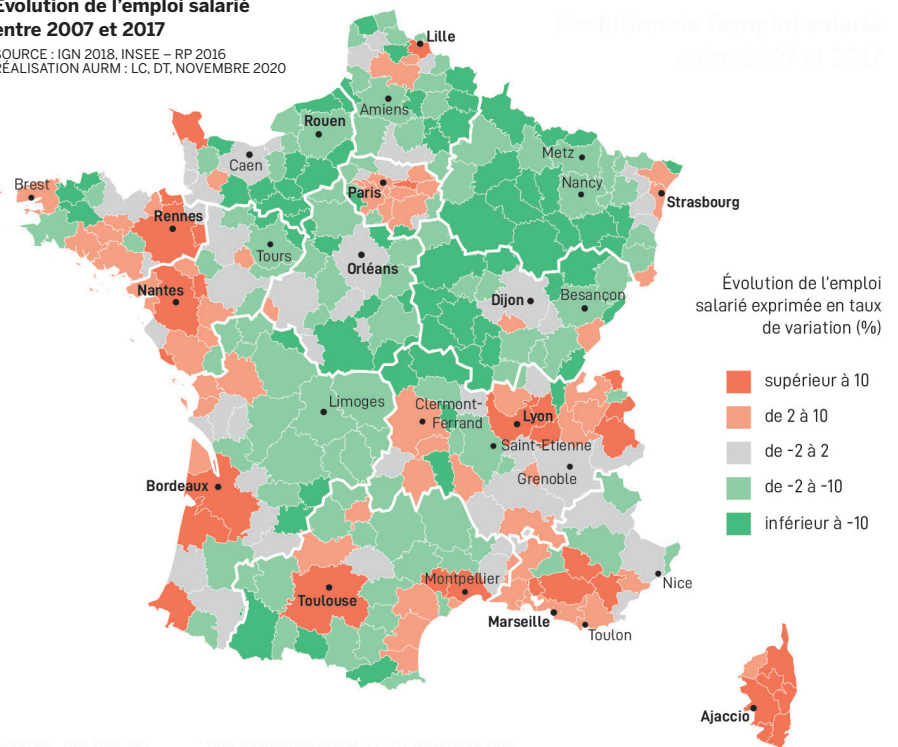
**Évolution de l'emploi des cadres et professions intermédiaires entre 1999 et 2016**

SOURCE : IGN 2018, INSEE - RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



**Évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017**

SOURCE : IGN 2018, INSEE - RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



ampleur. Ces dynamiques, prises une par une, sont relativement bien connues. La question est maintenant de savoir comment elles s'articulent les unes aux autres et quel est leur impact sur les territoires. Il s'agit de vérifier si, selon le niveau de formation de la population et leur profil social, les territoires connaissent des dynamiques d'emploi diffé-

rentes, et s'ils développent des activités différentes, notamment en termes de productivité. Il convient d'observer également si les emplois occupés par les plus diplômés correspondent à leur niveau de formation.

1. Dynamiques territoriales : quelle(s) divergences, Dossier Fnau n° 43, juin 2018



# MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTRE



Maison de l'Emploi et  
de l'Entreprise à Saint-Egrève

© HENNER N. / AGENCE D'URBANISME  
DE LA RÉGION GRENOBLOISE

## NIVEAU DE FORMATION ET DYNAMIQUE DES TERRITOIRES : UN LIEN TRÈS NET

### ● UNE GÉOGRAPHIE DE LA FORMATION TRÈS MARQUÉE

La présence d'une forte part d'actifs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur correspond statistiquement à une part importante de cadres et professions intermédiaires. C'est logique dans la mesure où le statut de « cadre » ne correspond plus seulement à une position hiérarchique dans l'entreprise mais aussi à une fonction « d'expert » et qu'il exige de plus en plus un niveau de formation élevé. Quant aux professions intermédiaires (professeurs des écoles, infirmiers, assistantes sociales, maîtrise des magasins, commerciaux, techniciens de maintenance...), il s'agit souvent de « techniciens » dont les compétences supposent un apprentissage de plus en plus long. Par ailleurs, la répartition spatiale des différentes catégories socio-professionnelles ne

relève pas du hasard. Plus la part des cadres et des professions intermédiaires est forte, plus celle des ouvriers est faible. Au contraire, plus la part des personnes sans diplôme professionnel est forte et plus la part des ouvriers est forte<sup>1</sup>.

Ces fortes interdépendances entre variables autorisent la construction d'un **« indice synthétique de composition sociale »** qui prend en compte la part des diplômés du supérieur et des actifs sans diplôme<sup>2</sup>, des cadres, des professions intermédiaires, des ouvriers.

**La « cartographie sociale » des zones d'emploi** de France métropolitaine donne à voir la région parisienne et le pôle Lyon/Grenoble/genevois français/Côte d'Azur comme des territoires fortement peuplés de diplômés du supérieur, de cadres et professions intermédiaires. Cela concerne également les plus

grandes agglomérations avec un statut de métropole (Rouen, Brest, Rennes, Nantes, Bordeaux, Nancy, Metz, Strasbourg, Lille...). Mais sont également concernés des territoires « non métropolitains » telles que les zones d'emploi de Vannes, Quimper, Angers, La Rochelle, Bayonne, Pau, Poitiers, Limoges, et aussi quelques agglomérations plus modestes comme Lannion, Salon-de-Provence, Bagnols-

1. Cela devrait changer à l'avenir car de plus en plus de branches, à l'instar de la chimie, recrutent à des niveaux BTS ou DUT, pour des postes d'ouvriers

2. La part des « artisans, commerçants, chefs d'entreprises » et des « employé » est peu corrélée aux niveaux de diplômes et à la présence de cadres et professions intermédiaires ou d'ouvriers. C'est pourquoi ces catégories n'ont pas été intégrées à la composition de l'indice synthétique



sur-Cèze ou Albi... Ces zones d'emploi petites ou intermédiaires ont d'autant plus de chance de figurer dans cette catégorie qu'elles abritent un chef-lieu de département (au total 76 ZE avec un indice élevé).

À l'inverse, on retrouve la célèbre « diagonale des faibles densités » qui part de la région ardennaise et descend au sud-ouest (jusqu'à Libourne et Marmande), et qui est plutôt occupée par une population peu diplômée, plus ouvrière, avec peu de cadres et de professions intermédiaires. On y retrouve également le sud de la Normandie (Avranches, Flers...) et le littoral des Hauts-de-France (de Dieppe à Calais).

### ● LES TERRITOIRES LES PLUS FORMÉS ONT DES DYNAMIQUES D'EMPLOI PLUS FORTES

Le croisement de cet indice de composition sociale avec les évolutions des effectifs salariés du privé entre 2007 et 2018 indique sans conteste un lien étroit entre le niveau de formation de la population et les dynamiques d'emploi<sup>3</sup>. **D'une manière générale, plus la part des cadres et des personnes formées est forte dans la population, plus les évolutions de l'emploi sont favorables. Au contraire, plus la part des sans diplômes et ouvriers est forte, plus les évolutions de l'emploi sont défavorables.**

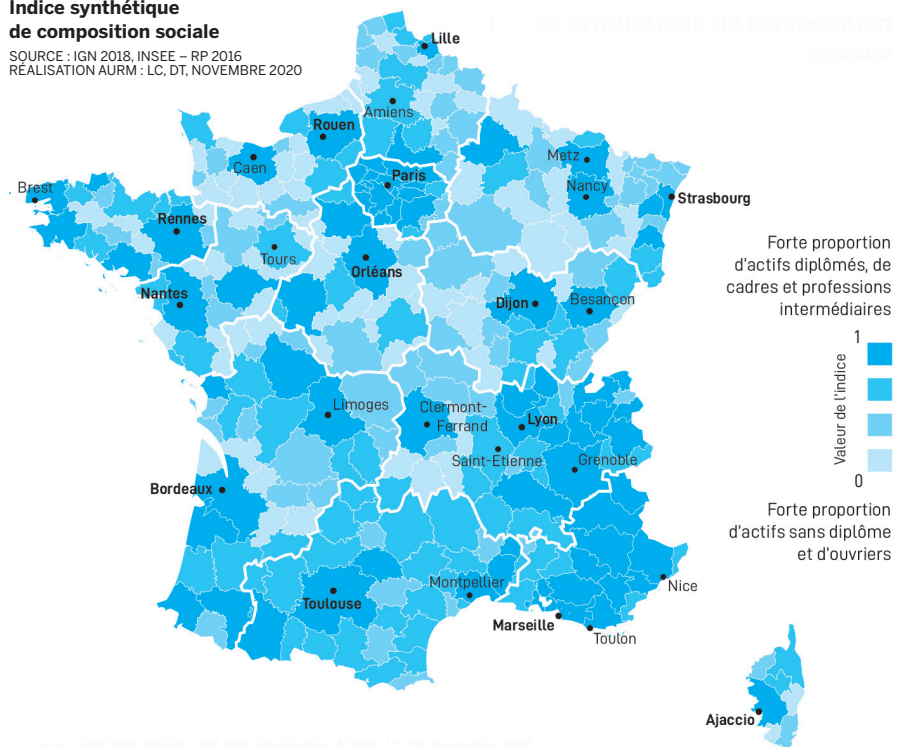
Les zones d'emploi de la région parisienne et celles correspondant aux principales agglomérations figurent ainsi parmi les territoires où les évolutions de l'emploi ont été les plus favorables. Mais on trouve également des zones d'emploi de taille modeste comme Manosque ou Draguignan. Il faut cependant noter qu'avoir **une composition sociale plutôt diplômée/cadres et professions intermédiaires ne garantit pas automatiquement le développement de l'emploi**. Sur les 76 zones d'emploi les plus « diplômées », 14 ont connu une baisse de l'emploi salarié, dont trois sévères : Tarbes, Rambouillet et Lannion. En élargissant aux 152 zones les plus diplômées, on trouve 58 zones où l'emploi a baissé, (en orange sur la carte ci-après) dont 12 de manière importante. Vernon-Gisors, Tulle, Thionville, Roubaix-Tourcoing, Prades, Nemours, Morlaix, Evreux et Châlons-en-Champagne viennent s'ajouter aux trois zones d'emploi précédemment citées.

De même, sur les 76 zones d'emploi les moins diplômées, 54 ont connu des baisses d'emploi (dont 38 sévères), mais sept figurent parmi celles où l'emploi a le plus progressé : Vire-Normandie, Sartène-Propriano, Saint-Flour, Sablé-sur-Sarthe, Pailiac, Les Herbiers et Ghisonaccia-Aléria.

En élargissant aux 152 zones les moins diplômées, on trouve 52 zones aux évolutions de l'emploi plutôt favorables, dont 15 font partie des zones où l'emploi a le plus progressé.

#### Indice synthétique de composition sociale

SOURCE : IGN 2018, INSEE – RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



L'indice synthétique correspond à la somme des valeurs de chaque indicateur, préalablement ordonnées entre 0 et 1. La méthodologie précise est présentée en annexe.

Huit zones s'ajoutent donc aux précédentes : Vitry, Pontivy, Ancenis, Cholet, Rochefort, Porto-Vecchio, Calvi-L'Île-Rousse, Pontarlier.

**Il n'y a donc pas de fatalité ou de déterminisme en la matière.** Ce qui devrait motiver les économistes à mieux comprendre sur quoi repose le dynamisme de ces territoires à la population moins diplômée.

L'exemple de Cholet, maintes fois cité, devrait être médité. C'est une zone d'emploi à forte composante « sans diplôme »/« ouvrière », mais où l'emploi a progressé entre 2007 et 2018. Ce centre industriel ancien spécialisé dans le textile et la chaussure, puis dans la mode, a connu plusieurs crises majeures qui ont conduit à des baisses massives d'emplois ouvriers entre 1979 et 1999. Mais le territoire a su rebondir grâce à des politiques de diversification et de reconversion innovantes à l'époque, adossées à un fort développement de la formation professionnelle. Ajoutons à cela une culture d'entreprise et des réseaux personnels et confessionnels spécifiques et l'on comprendra mieux comment ce territoire a pu redevenir économiquement attractif et créer de nouveaux emplois<sup>4</sup>.

### ● LES TERRITOIRES FORMÉS ONT DES ACTIVITÉS À PLUS FORTE PRODUCTIVITÉ

La tendance à une évolution plus positive de l'emploi dans les zones d'emploi formées/

cadres, s'accompagne du développement d'activités différentes. En l'occurrence, dans les zones d'emploi les plus formées, la part des activités à forte productivité apparente du travail (liste en annexe) est plus élevée que dans les zones les moins formées/ouvrières<sup>5</sup>.

Parmi les zones d'emploi ayant une part importante d'activités à forte productivité, se trouvent bien sûr celles qui correspondent aux grandes agglomérations, mais aussi des zones plus modestes comme Lannion, La Rochelle, Bayonne ou Pau. Cependant, avoir une population formée ne garantit pas, là non plus, d'avoir des activités marchandes très productives. C'est par exemple le cas de Colmar et, probablement, de villes au caractère administratif marqué (chefs-lieux) qui ont une part de cadres dans leur population sans lien réel avec leur économie. Cela concerne au total les 41 zones d'emploi en orange sur la carte dont, par exemple, les zones de Vannes, Albi, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Annecy... Les zones d'emploi les moins formées ont en règle générale de faibles parts d'activités à forte productivité (en rouge sur la carte).

3. Corrélation testée par khi2, significatif à 0,005

4. Bourel J, Mutations industrielles et nouveaux modes d'action territoriale, l'exemple de la plateforme de reconversion professionnelle des industries de la mode du choletais », mémoire de DESS, Université de Nantes, 2004

5. Corrélation testée par khi2, significatif à 0,005

C'est le cas pour 111 des 152 zones les moins formées soit 73% de ces zones (Comme la vallée de la Bresle, Cosne-Clamecy, Nogent-le-Rotrou, Provins, Charleville-Mézières, Chaumont-Langres...).

Il existe donc 41 zones d'emploi qui s'écartent de cette tendance, dont 19 qui figurent parmi celles ayant la plus forte part d'activités à forte productivité malgré une population moins diplômée. On retiendra notamment Epernay, Bernay, Dieppe-Caux maritime, Issoudun, Loches, Gien, Neufchâteau, Morteau et Ambert (en mauve sur la carte).

● **DANS LES TERRITOIRES FORMÉS, LES ACTIVITÉS À FORTE PRODUCTIVITÉ PROGRESSED AVANTAGE**

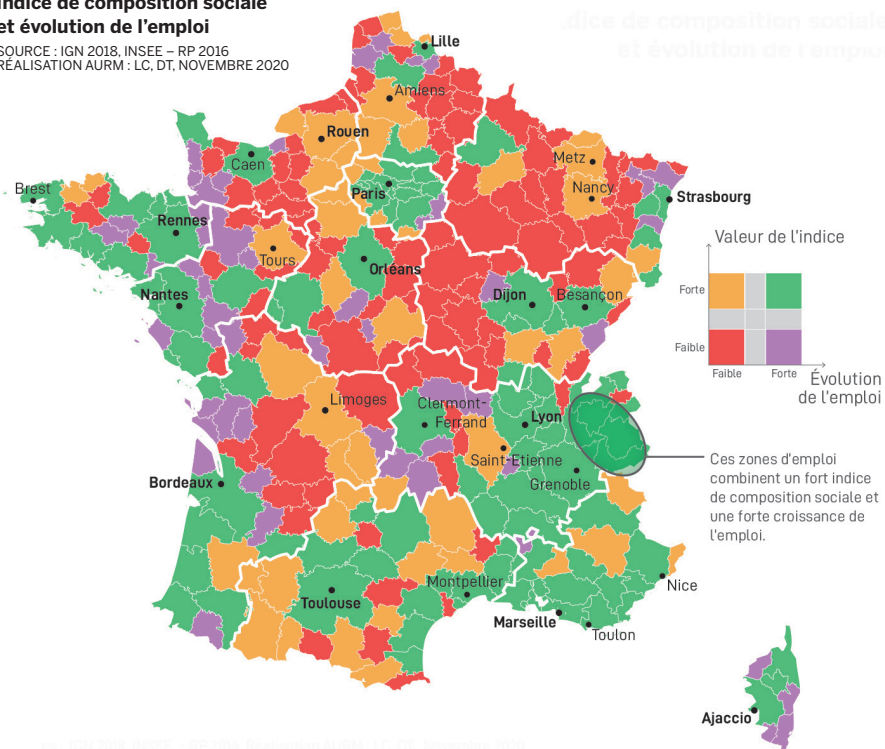
Le lien entre formation de la population et activités à forte productivité a tendance à se consolider. En effet, non seulement les zones d'emploi les plus formées/cadres ont généralement une plus forte part d'activités productives, mais la croissance de ces activités y est généralement plus forte que dans les autres<sup>6</sup>. C'est le cas pour 94 des 156 zones les plus formées (en vert sur la carte). On y retrouve de manière générale les plus grandes villes de France : Toulouse, Rennes, Nantes, Bordeaux, Reims, Lyon, Lille...).

Il n'y a au contraire que 58 zones (dont Pont-Audemer, Vierzon, Issoudun, Romorantin-Lanthenay, Vire...) sur les 156 les moins formées qui ont connu une croissance forte des activités les plus productives (en mauve sur la carte). Cette tendance pourrait renforcer les écarts entre les territoires, avec des territoires où les entreprises disposent de davantage de marges pour, entre autres, investir et rémunérer leur personnel.

**Le même travail, réalisé pour les activités à productivité moyenne indique également un lien avec la composition sociale des zones d'emploi.** Dans les zones les moins formées, la part des activités à la productivité moyenne est plus élevée que dans celles fortement peuplées par des diplômés du supérieur. Sont particulièrement concernées des zones comme Vitry-le-François, Saint-Flour, Thiers, Dieppe, Saint-Omer, Longwy... Or, les effectifs des activités à productivité moyenne baissent. Elles ont perdu presque 248 000 emplois entre 2007 et 2018 (soit une baisse de 3,8%). De très nombreuses industries sont concernées : automobile, produits métalliques, métallurgie, plasturgie, fabrication de machines et équipements, fabrication d'équipements électriques... Et plus la part de ces activités à moyenne productivité était élevée en 2008, plus les effectifs occupés dans ces activités ont baissé entre 2008 et 2018. Les zones d'emploi à faible niveau de formation ont donc là aussi connu des évolutions de l'emploi salarié moins favorables.

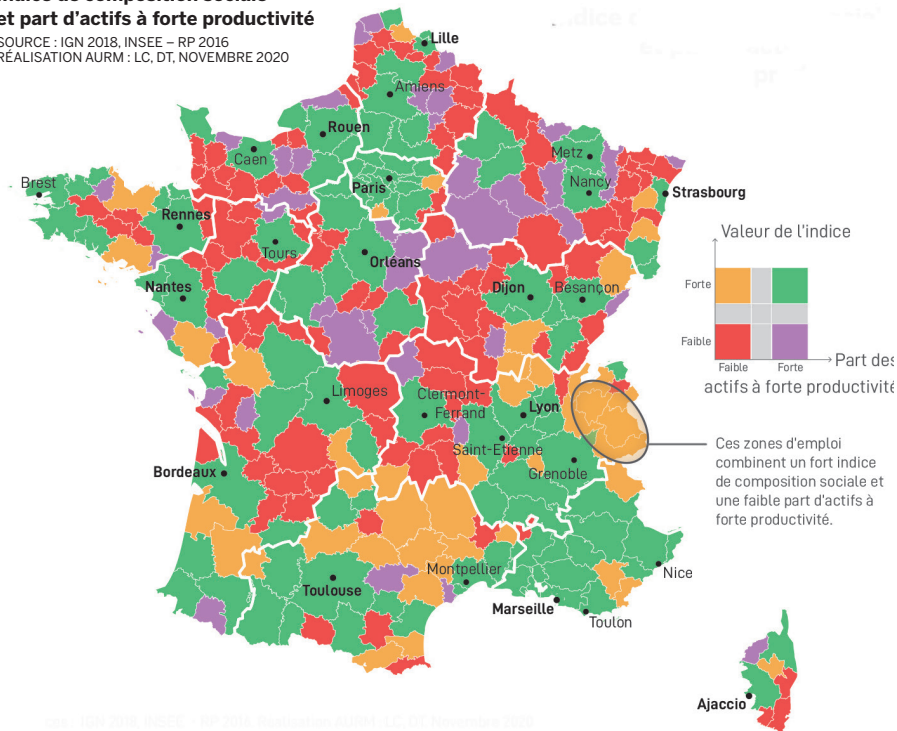
**Indice de composition sociale et évolution de l'emploi**

SOURCE : IGN 2018, INSEE - RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



**Indice de composition sociale et part d'actifs à forte productivité**

SOURCE : IGN 2018, INSEE - RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



La productivité apparente du travail correspond à la valeur ajoutée d'une branche, divisée par le nombre de personnes y ayant concouru. Les données sont issues de la comptabilité nationale. Les 20 branches les plus productives et les moins productives ont été retenues, en excluant les activités agricoles, les branches employant moins de 10 000 salariés en France et les branches correspondant à des activités dites non marchandes où ce calcul a peu de sens.

**Le plus surprenant est qu'il n'y a pas de lien statistique entre la part des activités à faible productivité et le niveau de formation de la population.** Ces activités peuvent

donc peser plus ou moins fortement dans l'économie des zones d'emploi, indépendamment

6. Corrélation testée par khi2, significatif à 0.005



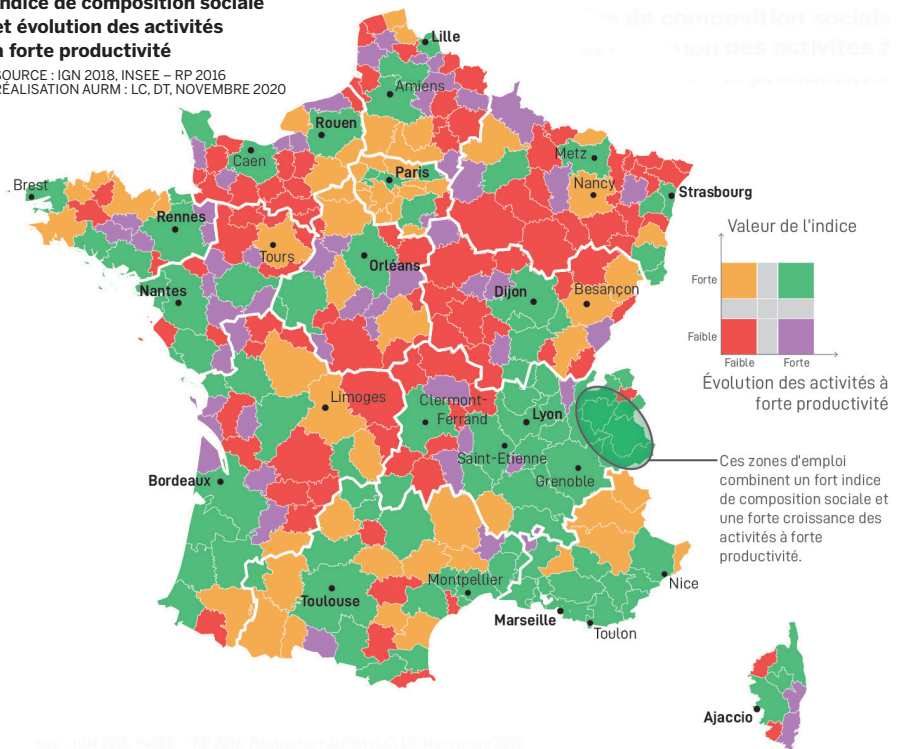
ment de leur composition sociale. Par exemple, Thiers a une population plutôt peu formée/ouvrière mais peu d'activités à faible productivité, tandis que Limoges a une population plus formée/cadres et a une part importante d'activités à faible productivité. Cela signifie probablement qu'il existe dans l'ensemble des zones d'emploi une « base » d'activités telles que les services de soutien aux entreprises (surveillance, nettoyage...), le commerce etc. qui existe indépendamment de la composition sociale du territoire.

Pour conclure ce chapitre, notons que **l'existence d'un lien statistique entre niveau de formation et plus largement la composition sociale des territoires et le développement de l'emploi ou de certaines activités ne dit rien sur la nature de cette relation.** Comme le notent Arthur Heim et Jincheng Ni pour France Stratégie<sup>7</sup>, il est compliqué de savoir si le fait d'avoir des activités plus productives permet des niveaux de formation plus élevés ou si l'existence locale d'une main d'œuvre plus formée a des incidences sur le développement ou l'attrait de ces activités. Une chose semble toutefois certaine : la structure de l'emploi évolue en faveur de l'emploi qualifié et donc des personnes les plus formées.

**Il est donc essentiel de lutter contre les sorties prématurées du système éducatif et de favoriser l'augmentation du niveau de formation de la population et notamment des jeunes dont les parents ont un faible niveau d'éducation.** En effet, les jeunes qui entrent sur le marché sans

**Indice de composition sociale et évolution des activités à forte productivité**

SOURCE : IGN 2018, INSEE - RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



diplôme ne pourront plus accéder à un emploi dans ces activités à productivité moyenne (à l'exemple des chaînes de montage automobiles qui sont de moins en moins pourvoyeuses d'emplois peu qualifiés) et, pour eux, les activités à productivité élevée seront inaccessibles, à l'exemple de la chimie dont l'objectif est de recruter à Bac+2, même pour des emplois d'ouvriers<sup>8</sup>. Il leur restera alors à se tourner vers des activités à faible productivité (hôtellerie-restauration, distri-

bution, nettoyage...) synonymes bien souvent de bas salaires et de précarité<sup>9</sup>.

7. Heim A., Ni Jincheng, L'éducation peut-elle favoriser la croissance ?, France Stratégie, Note d'analyse n° 48, juin 2016

8. Voir le contrat d'objectifs de la branche chimie

9. Benhamou F. (Dir), Il n'y a pas de fatalité au chômage de masse, Les cahiers du cercle des économistes, nov 2018. Voir également Artus P., « Ce qui ne va pas en France », Les Échos, 24 février 2020







Rue de Siam, Brest  
© ADEUPA

## NIVEAU DE DIPLÔME ET EMPLOIS OCCUPÉS : UN DÉCLASSEMENT EN HAUSSE

### ● UN ACCROISSEMENT PLUS RAPIDE DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR QUE DU NOMBRE D'EMPLOIS DE CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

Depuis 1999, le nombre de diplômés du supérieur a augmenté de 5,4 millions (soit +85,7%) pendant que le nombre d'emplois de cadres et de professions intermédiaires augmentait de 3 millions (soit +36,9%). Le nombre d'actifs diplômés du supérieur s'est ainsi accru 2,3 fois plus vite que le nombre d'emplois de cadres et de professions intermédiaires. En valeur absolue, le « manque d'emplois qualifiés » est de 2,4 millions soit 141 000 par an entre 1999 et 2016. En 2016, les actifs diplômés du supérieur sont devenus plus nombreux que les emplois de cadres et de professions intermédiaires.

L'écart entre cette évolution de l'emploi et celle des actifs formés a bien sûr un impact sur les possibilités d'accès aux postes de cadres et de professions intermédiaires pour les diplômés du supérieur. Elles deviennent de plus en plus difficiles.

**Le nombre de diplômés du supérieur qui occupent des postes de cadres ou professions intermédiaires est certes en hausse de +72% (soit +3,5 millions). Mais le nombre de diplômés du supérieur qui occupent des emplois d'ouvriers et d'employés est en hausse encore plus rapide (+133%). Leur nombre a progressé de +1,4 million sur la période.**

Le Céreq<sup>1</sup> souligne, en s'appuyant sur les enquêtes d'insertion « Génération », que « l'accès est plus lent et moins fréquent aux postes de cadres pour les diplômés de l'en-

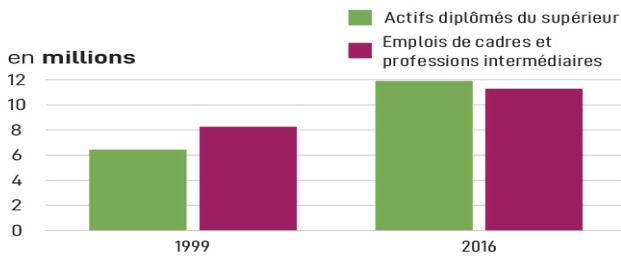
seignement supérieur après 7 ans sur le marché du travail » et que « la montée de l'offre de diplômés a été plus rapide que la demande d'emplois qualifiés ». Mais, il faut également souligner que le niveau de formation constitue toujours un rempart efficace contre le chômage.

Le graphique ci-contre montre bien la diminution du taux de chômage quand le niveau de formation s'élève. Pour les Bac+2 et plus, le taux de chômage est presque deux fois inférieur à celui des CAP/BEP et des Bac et trois fois inférieur à celui des non diplômés. On note également que le taux de chômage est identique entre CAP/BEP et Bac.

1. Dominique Épiphané, Zora Mazari, Manon Olaria, Emmanuel Sulzer, Des débuts de carrière plus chaotiques pour une génération plus diplômée, CERREQ, Bref n° 382, 2019

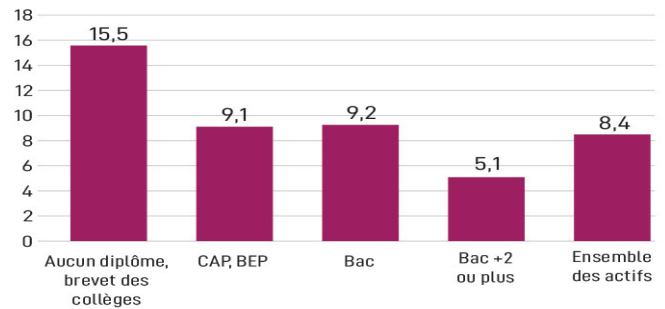
**Nombre d'actifs diplômés du supérieur et emplois de cadres et professions intermédiaires en France métropolitaine**

SOURCE : INSEE – AUDÉLOR



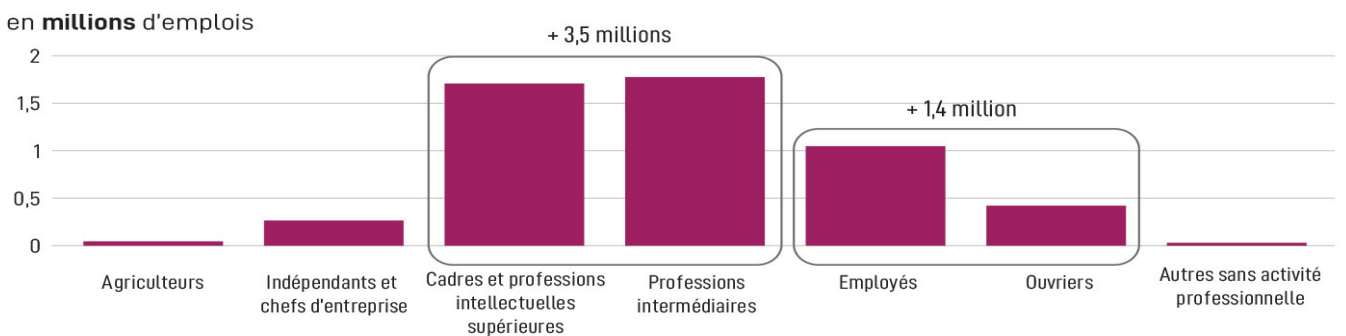
**Taux de chômage en France selon le niveau de formation en 2019**

SOURCE : INSEE, ENQUÊTE EMPLOI



**Évolution des emplois occupés par les diplômés du supérieur de 1999 à 2016**

SOURCE : INSEE – AUDÉLOR



Le « **taux de déclassement** » est mesuré ici par la proportion de diplômés du supérieur qui occupent des emplois d'ouvriers et d'employés. Il s'agit d'un indicateur qui ne reflète pas l'ensemble des dimensions du déclassement. Celui-ci peut également se traduire par un niveau de salaire plus faible sans que le statut du poste occupé soit moins qualifié (c'est le cas par exemple des enseignants – Stéphane Beaud dans Alternatives Économiques, mars 2020).

**● UN TAUX DE « DÉCLASSEMENT » EN HAUSSE**

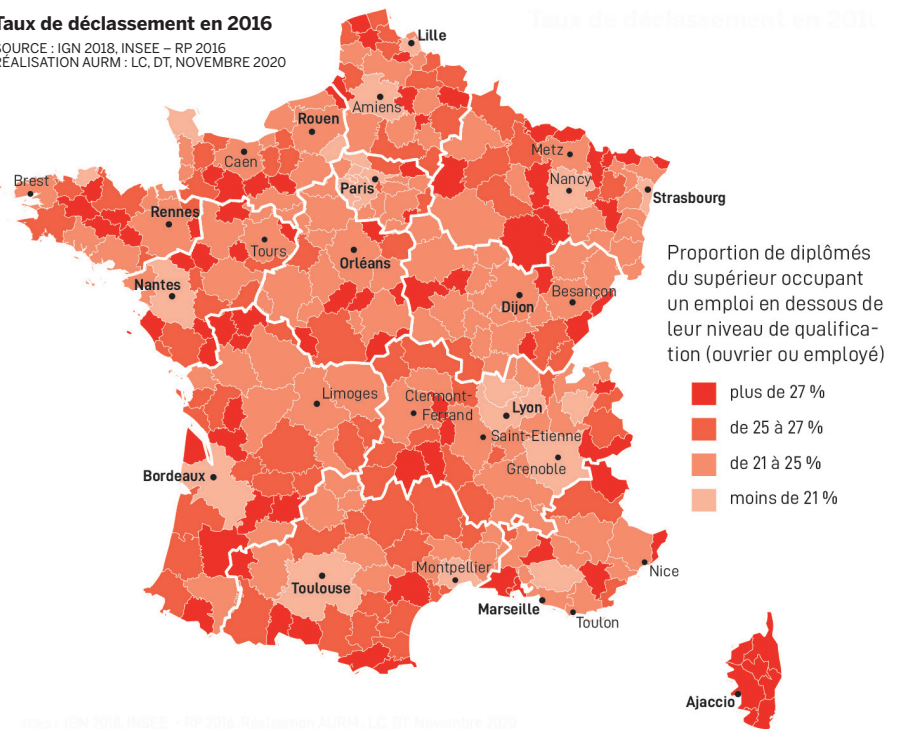
Le « **taux de déclassement** » est en hausse. Il passe de 16,8% des actifs diplômés du supérieur en 1999 à 21,3% en 2016 (soit +4,5 points). Les actifs de Bac+2 et plus sont très peu touchés par le chômage (5%), mais une part croissante d'entre eux occupe des emplois d'ouvriers et employés. **Ce déclassement se répercute sur les moins diplômés qui, par effet d'éviction, rencontrent des difficultés à accéder à ces emplois.**

**● UN TAUX DE DÉCLASSEMENT PLUS FAIBLE DANS LES GRANDES VILLES**

En 2016, le **taux de déclassement est inférieur à 21% (moyenne française) dans seulement 23 zones**. En 1999, c'était le cas de 260 zones d'emploi ! La médiane (25,4%) est sensiblement supérieure à la moyenne car les plus grandes zones d'emploi sont peu touchées par le déclassement (voir ci-après). Ces 23 zones sont essentiellement celles des grandes villes françaises : Paris (taux le

**Taux de déclassement en 2016**

SOURCE : IGN 2018, INSEE – RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



Source : IGN 2018, INSEE – RP 2016, Réalisation AURM : LC, DT, Novembre 2020



plus faible avec moins de 15%), Lille, Lyon, Toulouse, Montpellier, Nantes, Bordeaux ou Strasbourg.

La grande majorité des grandes villes est peu touchée par le déclassement. Ainsi Rennes, Rouen ou Marseille se situent juste au niveau de la moyenne. Seules Nice, Saint-Étienne et Toulon connaissent un déclassement un peu supérieur (de 23% à 25%).

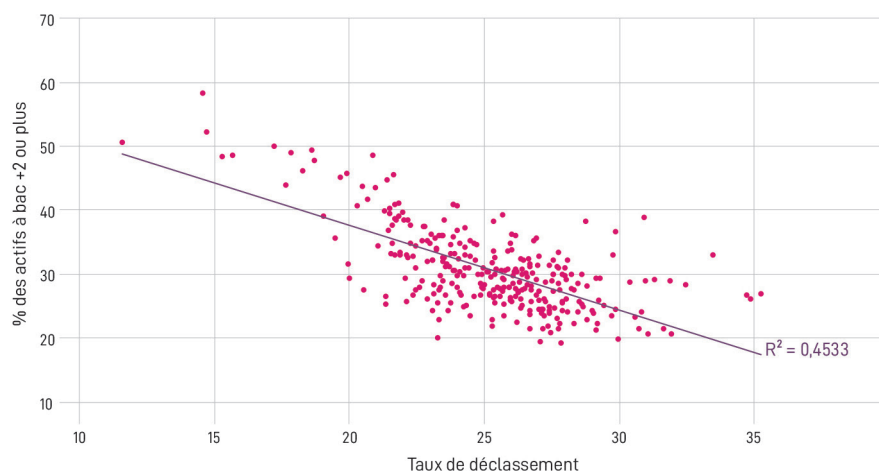
Parmi les zones d'emploi peu touchées par le déclassement se trouvent quelques zones d'emploi de plus petite taille : en Ile-de-France, dans la périphérie lyonnaise (Villefranche-sur-Saône et Ambérieu-en-Bugey) mais également Lannion, Cherbourg et Annecy. Dans ces trois zones d'emploi, la part des diplômés du supérieur est nettement inférieure à celle de la part des emplois de cadres et professions intermédiaires.

**Le taux de déclassement dépasse 27% dans 81 zones d'emploi** (1 seule zone d'emploi était dans ce cas en 1999 : Menton vallée de la Roya). Parmi ces 81 zones figurent beaucoup de petites zones d'emploi : ZE de Corse, Carhaix, Guingamp, Longwy, Bressuire, Thionville... La zone d'emploi de Lens est la seule zone d'emploi de taille plus importante (au moins 100 000 emplois) à appartenir à cette liste.

### ● UN TAUX DE DÉCLASSEMENT PARADOXALEMENT PLUS FORT DANS LES TERRITOIRES PEU DIPLÔMÉS

Paradoxalement, le taux de déclassement est plus élevé quand le niveau de formation des actifs est faible. Dans les 81 zones d'emploi où il dépasse 27%, la part de diplômés

### Croisement taux de déclassement en 2016 (horizontal) et niveau de formation élevé (part de Bac+2 et plus en vertical) SOURCE : INSEE - AUDÉLOR



du supérieur est toujours inférieure ou égale à la moyenne (soit 38%). Elle est même, dans plus de la moitié des cas (46/81), inférieure à 27%.

De façon symétrique, dans les 23 zones où le taux de déclassement est faible (inférieur à 21%), la part des diplômés du supérieur est quasiment toujours (17 zones/21) supérieure à la moyenne : Paris, Lille, Aix, Grenoble, Toulouse, Lyon, Nantes... Les quatre exceptions (ZE peu diplômées) sont Vernon-Gisors, Ambérieu-en-Bugey, Cherbourg et Villefranche-sur-Saône. Dans la ZE de Lannion, elle est juste supérieure à la moyenne.

Le taux de déclassement est corrélé de façon négative ( $R^2 = -0,45$ ) à la part des diplômés du supérieur dans la population

active. Dans le même ordre d'idée, ce taux de déclassement est corrélé de façon positive ( $R^2 = 0,59$ ) à la part des titulaires d'un CAP/BEP ou niveau infra parmi les actifs.

D'ailleurs, le croisement entre le taux de déclassement et l'indice de composition sociale utilisé au chapitre précédent aboutit au même résultat, soit une différence très significative au plan statistique entre territoires diplômés et territoires peu formés. Autrement dit le taux de déclassement est significativement plus faible dans les territoires fortement peuplés de diplômés du supérieur/cadres.

Ce paradoxe s'explique par la faible part des emplois de cadres et de professions intermédiaires dans les emplois des zones peu diplômées.







Le parc technologique, Belfort  
© AUTB / RS

mées. **Les 81 zones concernées par un déclassement élevé ont une part d'emplois cadres et intermédiaires inférieure à la moyenne (la moyenne est de 44%). Pour 36 zones avec un taux de déclassement élevé, la part est même inférieure à 30%.** C'est le cas par exemple dans les ZE de Corse (Porto-Vecchio, Calvi...), à Bressuire, Saint-Flour, Châteaubriant et Loudéac où les emplois qualifiés sont relativement rares.

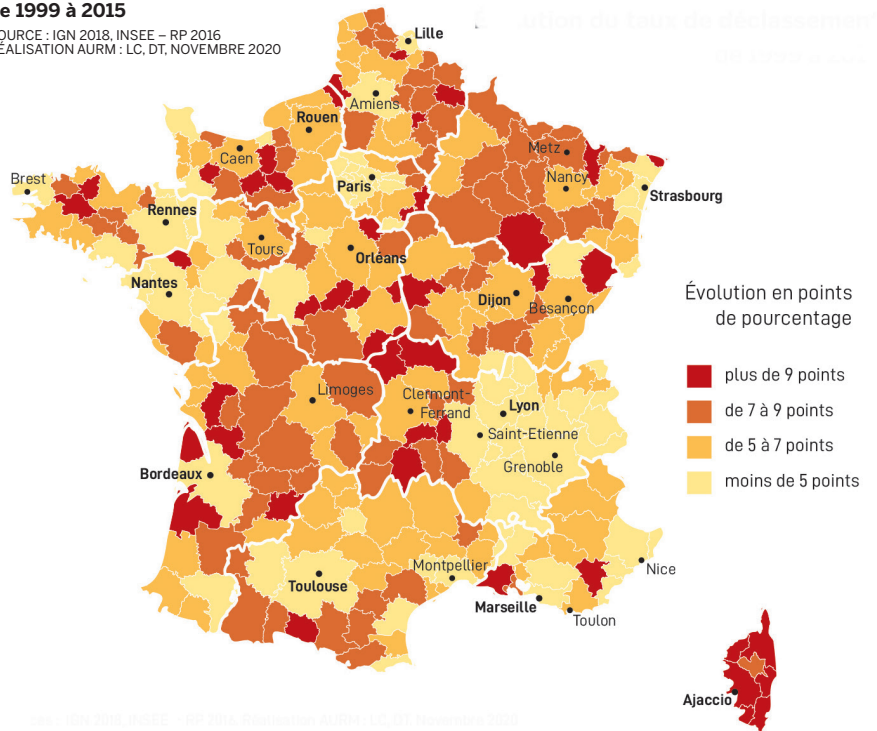
**Le niveau de formation de la population active des zones touchées par un fort déclassement est plus faible que la moyenne française.** Mais le niveau de formation a fortement augmenté au cours des dernières années et, dans ces territoires, la progression du nombre de diplômés du supérieur n'a pas trouvé à une hauteur correspondante de hausse des emplois qualifiés. Cela est sans doute dû au fait qu'il y a moins d'activités à forte productivité, susceptibles d'embaucher des diplômés/cadres.

Cette situation peu favorable pour les diplômés qui ne trouvent pas à s'employer à leur niveau de qualification produit de plus **des effets d'éviction**. « En France, la structure de l'emploi ne permet pas d'absorber l'afflux de diplômés du supérieur qui se reportent de facto sur des emplois moins qualifiés, évinçant ainsi les moins diplômés »<sup>2</sup>. Globalement, leur nombre recule, mais leur insertion dans l'emploi recule plus encore « Le taux d'emploi de cette catégorie de population est tombé à un peu plus de 51% en 2019, alors qu'il était de 58,5% quinze ans plus tôt »<sup>3</sup>.

**La taille modeste du marché du travail, le faible niveau de formation de la population active et la faible part des emplois les plus qualifiés sont les principales**

**Évolution du taux de déclassement de 1999 à 2015**

SOURCE : IGN 2018, INSEE - RP 2016  
RÉALISATION AURM : LC, DT, NOVEMBRE 2020



**explications du taux de déclassement élevés dans certains territoires.**

**● DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES DU TAUX DE DÉCLASSEMENT**

Dans 46 zones d'emploi, la hausse du taux de déclassement est supérieure ou égale à 9 points. **Il s'agit de zones d'emploi de petites tailles qui connaissent pour 19 d'entre elles des croissances faibles des emplois de cadres et professions intermédiaires (moins de 20%).** On observe

une corrélation négative entre l'évolution du taux de déclassement avec la part des cadres et professions intermédiaires.

2. Flamand J., Quelle influence du diplôme sur la participation au marché du travail, France Stratégie, Note d'analyse n° 85, février 2020  
3. Ferrand D., Des créations d'emploi en nombre en France, mais peu pour les moins diplômés. Lettre de Rexecode, mars 2020. Voir également Ferrand D., « Éducation, chômage : la double peine des non qualifiés », les Échos, 25 février 2020



## CONCLUSION

L'analyse des liens entre niveau de formation de la population et emploi dans les territoires met en évidence tout d'abord une forte corrélation entre le niveau de formation et la dynamique de créations d'emplois (avec quelques exceptions comme Cholet...). Une partie significative des professions en croissance (numérique, cadres commerciaux, chercheurs...) requièrent en effet des actifs diplômés du supérieur. **La formation, les savoirs de la population doivent donc être vus comme des facteurs productifs à part entière. Pour reprendre les termes de Lacour et al., ce sont des « ressources spécifiques territoriales activables ». Il est urgent pour certains territoires de les activer.** La mobilisation des savoirs est porteuse d'enjeux sociaux essentiels. Il s'agit notamment de la possibilité d'accéder à des emplois de qualité ou, au contraire, d'être cantonné à des emplois précaires et peu rémunérateurs. Cela concerne au premier plan celles et ceux qui ne peuvent poursuivre leur scolarité et qui entrent sur le marché du travail sans aucun diplôme. La formation de la population est donc un instrument politique, qui porte également des enjeux économiques. Il s'agit pour les territoires de pouvoir répondre à l'évolution des emplois au contenu cognitif de plus en plus important et de maintenir leur attractivité pour les activités qui requièrent ce type d'emplois.

Le niveau de formation s'est élevé dans tous les territoires français. Mais, les écarts restent importants notamment entre zones urbaines et zones rurales. De plus, au sein de ces dernières, les actifs diplômés ne trouvent pas toujours des postes du niveau de qualification attendu. **Le déclassement est globalement**

**en hausse mais il est plus élevé et particulièrement en croissance dans les petites zones d'emploi moins qualifiés.** Ce déclassement peut constituer **un motif de frustration** dans ces territoires par rapport aux efforts fournis (temps d'étude et coût financier) pour obtenir ces diplômes. Il peut aussi entraîner des départs des jeunes diplômés locaux vers des territoires aux emplois plus qualifiés et aux marchés du travail plus vastes. Les travaux de France Stratégie en matière de prospective des métiers et des qualifications montrent que, globalement, les emplois de demain seront plus qualifiés. **Ils montrent aussi que demain tous les emplois ne seront pas des emplois de cadres et techniciens** (services à la personne, magasiniers, opérateurs de production, ouvriers du bâtiment, cuisiniers et serveurs...). On sait également que les incertitudes sont fortes sur les emplois de demain en lien avec les impacts potentiels du développement de l'intelligence artificielle et de l'automatisation.

La politique éducative est donc confrontée à trois exigences :

- **Élever le niveau de formation global de la population** pour préparer aux emplois de cadres et professions intermédiaires toujours en croissance et aussi à l'adaptation aux incertitudes à venir sur les métiers de demain.
- **Lutter contre les sorties prématurées du système éducatif** qui limitent fortement l'accès aux postes même les moins qualifiés et à la formation continue. Le niveau d'exigence pour des postes parfois perçus comme « non qualifiés », est lui-même croissant. Un bon exemple est celui des métiers de l'aide à la personne. Progressivement, on est passé

d'emplois ouverts à toutes et tous sur la base de compétences personnelles, acquises par l'expérience, à des emplois professionnalisés, requérant formation et diplôme. La création de formations et de diplômes comme celui d'auxiliaire de vie sociale permet certes de mieux reconnaître les compétences des salariés et de mieux les valoriser. Mais cela exclut les personnes dont le niveau de formation est très bas, qui maîtrisent mal la langue française ou l'écrit. Toute une partie de la population voit ainsi refusé l'accès à des postes dits non qualifiés.

- **Préparer aussi aux emplois d'ouvriers et d'employés qualifiés qui connaissent aujourd'hui des difficultés de recrutement importantes et qui ne disparaîtront pas dans les années à venir.**

Les politiques éducatives nationales et territoriales ne pourront répondre à ces objectifs que par :

- **Un véritable développement de la formation tout au long de la vie.** Celle-ci est encore peu développée en France. La formation initiale conserve dans notre pays une influence prépondérante sur les parcours professionnels. Ce qui ne facilite pas les reconversions et les mobilités professionnelles qui seront de plus en plus nécessaires.

- **Une attractivité renforcée de la formation professionnelle (initiale et continue).** Les études longues en formation générale ne devraient plus être perçues comme les seuls parcours de réussite. Elles pourraient être plus fréquemment complétées par l'acquisition de qualifications professionnelles y compris de niveau moindre.

## ANNEXE

**L'indice synthétique** est la somme de la valeur obtenue pour chacun des 5 indicateurs retenus : part de cadres, de professions intermédiaires, d'ouvriers, de personne sans diplôme et de diplômés du supérieur.

Pour établir cette valeur, les 5% des plus fortes et les 5% des moins fortes valeurs (ce qu'on appelle des « cas aberrants ») ont été neutralisées.

Le calcul s'effectue donc sur les 90% des zones d'emploi qui se voient attribuer un score allant de 0 à 1.

Le 0 correspond aux ZE les plus cadres/PI/ diplômés qui, de manière générale ont le moins d'ouvriers et de personnes sans diplôme.

Le 1, aux ZE les plus ouvrières/sans diplôme qui, de manière générale ont peu de cadres/PI/ Diplômés du supérieur).

Les 10% des zones d'emploi exclues du calcul sont arbitrairement affectées d'une valeur négative ou d'une valeur supérieure à 1 selon qu'elles présentent « un excès » de cadres / diplômés ou d'ouvriers/ non diplômés.

Ce qui explique que certaines ZE aient une score global négatif et d'autres un score supérieur à 5.

**Ces calculs sont faits à partir des données de la comptabilité nationale en 88 postes.**

Les 20 branches les plus productives et les 20 les moins productives ont été retenues en excluant les activités agricoles, les branches employant moins de 10 000 salariés en France, les activités non marchandes.

Ensuite, nous avons calculé la part de ces deux groupes d'activités dans l'emploi salarié de chaque zone d'emploi ainsi que leur évolution entre 2008 et 2018.

Les 20 branches à la productivité la plus faible	PAT en euros
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	<b>31522</b>
Autres services personnels	<b>34848</b>
Activités liées à l'emploi	<b>36425</b>
Activités de poste et de courrier	<b>37342</b>
Fabrication de textiles	<b>39331</b>
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	<b>39513</b>
Enquêtes et sécurité	<b>39776</b>
Industrie de l'habillement	<b>39891</b>
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	<b>44425</b>
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, hors meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	<b>45239</b>
Restauration	<b>45604</b>
Fabrication de meubles	<b>46126</b>
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	<b>47184</b>
Transports terrestres et transport par conduites	<b>51228</b>
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	<b>52356</b>
Hébergement	<b>52567</b>
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	<b>55067</b>
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	<b>56594</b>
Publicité et études de marché	<b>56668</b>
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	<b>58485</b>

Les 20 branches à la productivité la plus forte	PAT en euros
Dépollution et autres services de gestion des déchets	<b>100255</b>
Programmation, conseil et autres activités informatiques	<b>106470</b>
Édition	<b>113115</b>
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	<b>124556</b>
Entreposage et services auxiliaires des transports	<b>126382</b>
Programmation et diffusion	<b>131242</b>
Transports aériens	<b>137807</b>
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	<b>137884</b>
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	<b>140153</b>
Industrie chimique	<b>158355</b>
Captage, traitement et distribution d'eau	<b>174807</b>
Collecte et traitement des eaux usées	<b>177838</b>
Télécommunications	<b>195866</b>
Fabrication d'autres matériels de transport	<b>206040</b>
Transports par eau	<b>209584</b>
Fabrication de boissons	<b>212859</b>
Activités de location et location-bail	<b>226093</b>
Industrie pharmaceutique	<b>255757</b>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	<b>261756</b>
Activités immobilières	<b>737972</b>



Avec le soutien de



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



---

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Brigitte Bariol-Mathais, Déléguée Générale de la Fnau

**PILOTAGE ÉDITORIAL:** Karine Hurel et François Lefebvre (Fnau)

**COORDINATION DE LA DÉMARCHE ET RÉDACTEURS:** Gilles Poupard (AudéLor, Lorient), Didier Taverne (AURM, Mulhouse)

**CARTOGRAPHIE:** Luc Carpentier (AURM), Christophe Dumons (AudéLor), François Lefebvre (Fnau)

**CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE DE LA COUVERTURE:** Temis Technopôle, Besançon, AUDAB - **GRAPHISME:** Héroïse Tissot

**IMPRESSION:** Imprimé avec des encres végétales par l'Imprimerie de la Centrale Lens, 62302 Lens, mars 2021 - **ISSN:** 1295-5760

Document téléchargeable sur [www.fnau.org](http://www.fnau.org)

---



22, RUE JOUBERT - 75009 PARIS - FRANCE  
01 45 49 32 50 - FNAU@FNAU.ORG - WWW.FNAU.ORG